

Service des personnels enseignants
DPE 1
Bureau de la mobilité

Affaire suivie par :
Marie-Gabrielle MANCEL
Tél : 01 64 41 27 22
Mél : mouvement.dsden77@ac-creteil.fr

20, quai Hippolyte Rossignol
77000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr

Melun, le 28 février 2025

Madame la Rectrice de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les cheffes et chefs
d'établissement ayant des SEGPA, ULIS, Classes relais

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs
d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignantes et
enseignants du 1^{er} degré **(Pour attribution)**

Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs
de l'éducation nationale chargés d'une circonscription

Monsieur le responsable du site départemental de
Seine-et-Marne de l'INSPE
(Pour information)

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

**Objet : Appel à candidature à profil - enseignant ou enseignante spécialisé(e) rattaché(e) au SSEFS
« Langage et intégration 77 » - Rentré scolaire 2025-2026**

Un poste d'enseignant ou enseignante spécialisé(e) chargé(e) de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves sourds ou malentendants exerçant au SSEFS « Langage et Intégration 77 » école élémentaire publique « **Simone Veil** » à Melun est vacant pour la rentrée 2025.

MISSIONS : Se référer à la fiche de poste n°19 (fiche jointe)

I. Conditions et modalités de candidatures

• Conditions pour faire acte de candidature

Être enseignant ou enseignante du 1^{er} degré et disposer du titre professionnel requis CAPPEI, CAPA-SH option A ou d'un titre équivalent auquel il se substitue ; les candidates ou candidats non spécialisés volontaires ayant une expérience dans le champ du handicap auditif (LPC ; LSF...) ou disposant d'un autre CAPASH.

- **Modalités pour faire acte de candidature**

Les candidates ou candidats doivent faire parvenir leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et dernier rapport d'inspection ou rendez-vous de carrière) à l'inspection de l'éducation nationale dont ils relèvent **avant le 18 mars 2025**.

Après avoir apposé son avis, l'inspecteur ou l'inspectrice de l'éducation nationale transmettra la candidature à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-et-Marne – DPE 1 – à l'attention de Mme MANCEL – uniquement par mél : mouvement.dsden77@ac-creteil.fr, **avant le 20 mars 2025**.

- **Entretien devant une commission**

Les candidates ou candidats seront convoqués pour un entretien professionnel devant une commission chargée du recrutement qui se tiendra **courant avril 2025**

II. Classement des candidatures

Au terme de chaque entretien, la commission émettra un avis motivé qui sera pris en compte pour la nomination. A l'issue de l'ensemble des entretiens, au regard des avis émis, les candidatures seront hiérarchisées. Une priorité est donnée aux titulaires du CAPPEI, CAPA-SH de l'option A ou d'un diplôme équivalent. Dans le respect de ce classement et au regard des postes à pourvoir, les nominations seront prononcées. Dans tous les cas, l'adéquation entre les compétences du candidat ou de la candidate au profil du poste sera privilégiée. L'avis émis par la commission chargée du recrutement porte uniquement sur les compétences, capacités ou attitudes attendues en raison de la spécificité du poste et ne préjuge en rien de la valeur professionnelle du candidat ou de la candidate.

III. Conditions de nomination

Le candidat ou la candidate retenu(e) sera nommé(e) à titre définitif si il ou elle détient le titre requis

Pour la Rectrice et par délégation,
La Directrice académique des services de
l'éducation nationale de la Seine-et-Marne,



Valérie DEBUCHY

***Fiche descriptive de poste à profil hors mouvement
Fiche n°19***

Enseignant ou enseignante spécialisé(e) rattaché(e) au SSEFS « Langage et intégration 77 »

Profil du poste :

Poste d'enseignant ou enseignante spécialisé(e) chargé(e) de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves sourds ou malentendants exerçant au SSEFS « Langage et Intégration 77 » et ayant la qualité d'enseignant ou enseignante du 1^{er} degré du département de Seine-et-Marne, disposant du titre professionnel requis CAPPEI, CAPA-SH A et/ou les candidates ou candidats non spécialisés volontaires ayant une expérience dans le champ du handicap auditif (LPC ; LSF...) ou disposant d'un autre CAPA-SH.

Missions :

- L'enseignant ou l'enseignante spécialisé(e) est chargé(e), au sein de l'équipe pluridisciplinaire, de la mise en œuvre des moyens nécessaires à la scolarisation des enfants, adolescents et adolescentes suivis par le SSEFS (Service de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation) ;
- L'enseignant ou l'enseignante mis à la disposition du SSEFS proposera un mode d'intervention qui pourra se faire en priorité au sein même de la classe. Il ou elle interviendra en lien avec le SSEFS et en accord avec l'enseignant ou l'enseignante de la classe ;
- Il ou elle effectuera un bilan pédagogique tenant compte de celui de l'enseignant ou l'enseignante de la classe avant toute proposition de suivi ;
- Il ou elle proposera une progression avec des objectifs pédagogiques clairement définis tenant compte des autres interventions. Le champ d'application et le rythme des interventions seront définis en équipe ;
- L'enseignant ou l'enseignante organise le travail des élèves handicapés dont il a la responsabilité en fonction des indications des GEVASCO, en lien avec l'enseignant ou l'enseignante référent(e) pour la scolarisation des élèves handicapés (ERSEH) et avec les enseignantes ou enseignants des classes ordinaires ;
- L'enseignant ou l'enseignante travaille en partenariat avec les écoles et les établissements partenaires du SSEFS ;
- L'enseignant ou l'enseignante travaille en partenariat avec les membres de l'équipe pluri-professionnelle du SSEFS : codeurs, éducateurs ou éducatrices spécialisés, orthophonistes ; interfaces de communication...